



BAREMES DES HONORAIRES PRIX EN VIGUEUR A COMPTER DU 01/01/2020

(Publié en conformité avec l'arrêté N° 25.921)

HONORAIRES DE TRANSACTION

(Honoraires à charge du vendeur sauf mention contraire du mandat)

JUSQU'A 29 999 €	3 500 €
DE 30 000 € à 49 999 €	4 500 €
De 50 000 € à 69 999 €	9% ou minimum 5 000 €
De 70 000 € à 110 000 €	7% ou minimum 6 000 €
De 110 001 € à 180 000 €	6,5 % ou minimum 8 000 €
De 180 001 € à 250 000 €	6 %
De 250 001 € à 350 000 €	5 %
A partir de 350 001 €	4 %
Biens d'exceptions supérieurs à 350 000 € destinés à une clientèle internationale :	5 %

HONORAIRES DE LOCATION

❖ Habitations vides ou meublées

- **Honoraires propriétaires :**
6% TTC du Loyer Annuel Hors Charges
→ Visite, étude du dossier et rédaction du bail (4%)
→ Etats des lieux (2%)
- **Honoraires locataires :**
6% TTC du Loyer Annuel Hors Charges
→ Visite, étude du dossier et rédaction du bail (4%)
→ Etats des lieux (2%)

Conformément au Décret n° 2014-890 du 1er août 2014 de la Loi ALUR, les montants liés à la visite, à la constitution du dossier et à la rédaction du bail, sont fixés à 8 €/m² pour notre territoire. S'agissant de la prestation d'établissement de l'état des lieux d'entrée, un plafonnement spécifique et unique valant pour l'ensemble du territoire est appliqué. Il s'élève à 3 €/m².

❖ Locaux commerciaux, professionnels, et bureaux

10% du Loyer Annuel Hors Charges à charge du preneur sauf accord contraire des parties

HONORAIRES DE GESTION

- Service "Gestion" 8,10 % du MSE (montant des sommes encaissées)
 - Service "Gestion Confort" 10.10 %* du MSE
 - Service "Gestion Sérénité" 10.30 %* du MSE
- * selon taux d'assurance en vigueur

ESTIMATION DE VALEUR

- Gratuit dans le cadre de la mise à la vente par notre entremise
- Avis simple de valeur : 150 €

PRESTATIONS DE SERVICES :

Vacation horaire déplacement compris dans rayon de 10 km	55,00 €uros
Etude projet urbanisme (POS - PLU - RNU ...)	200,00 €uros
Dépôt certificat urbanisme / déclaration préalable	85,00 €uros
Dossier de vente (estimation / descriptif / reportage photo / dossier communication / devis expertises techniques...)	1% prix de vente

FRAIS DE GESTION :

Frais de transmission dossier à l'huissier	Sur facture
Frais de transmission dossier à l'avocat	Sur facture
Forfait modification du bail d'habitation	35 €
Forfait renouvellement bail d'habitation	35 €
Copie dossier (bail, état des lieux, ...)	15 €
Forfait renouvellement ou modification avenant bail commercial ou professionnel	55 €
Forfait Etat des lieux commercial ou industriel < 100 m ²	150 €
Forfait Etat des lieux commercial ou industriel > 100 m ²	250 €
Suivi des travaux et réception des travaux en l'absence d'un MdO : pour un montant de travaux > 2999 € HT	3 %
Frais de mutation ou d'archivage en cas de vente	200 €

TVA au taux en vigueur légal (20 %)

SARL IMH IMMOBILIER
Capital social 30 000 €
RCS Toulouse N°
508 269 818

Siège social 88 rue Victor Hugo
31800 SAINT-GAUDENS
Tél : 05.61.95.03.75
Fax : 05.61.95.03.75
Courriel :
aareva-immo@orange.fr
Web :
www.aareva-immobilier.com

PARTENAIRE "CREATEURS"
MAISONS OSSATURE BOIS

TOUTES TRANSACTIONS :

FONDS DE COMMERCE
APPARTEMENTS
PROPRIETES
DOMAINES
MAISONS
VILLAS
TERRAINS
CHATEAUX

LOCATIONS

GESTION DE BIENS

PROFESSIONNEL AGREE SNPI

Cartes Professionnelles :
Transactions et Gestion
N° CPI 31 01 2017 000 016 525
Délivrées par la Chambre de Commerce
et d'Industrie de Toulouse (31)

Garanties Financières :
Transactions montant 110 000€
Gestion montant 150 000€ assurées par
QBE Insurance Europe Limited,
Cœur Défense - Tour A
110 esplanade du Gén. de Gaulle
92931 LA DEFENSE CEDEX

TVA Intracommunautaire :
FR 21508269818